

Zeitschrift: Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen

Herausgeber: Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere

Band: 26 (1953)

Heft: 3

Rubrik: Fil + Radio

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fil + Radio

N° 7 / Mars 1953

Supplément au «Pionier»
du service technique des troupes
de transmission
Reproduction, même partiellement,
rigoureusement interdite

Service de transmission

11

Les appareils techniques que nous décrivons ci-dessous, tels que stations radio et appareils téléphoniques, ne sont pas seuls à faire partie des applications militaires de l'électrotechnique, mais il faut également comprendre les **organisations** qui permettent l'emploi de ces moyens techniques: nous pensons aux organisations multiples du **Service de transmission** qui constituent la tâche essentielle des troupes de transmission. Dans une suite de 3 articles nous donnerons une vue générale des moyens techniques de ce service, afin de mieux faire comprendre l'importance d'une parfaite connaissance de leur fonctionnement et de la manipulation des appareils techniques proprement dits. Nous exposerons enfin ce que l'on doit savoir du **Service de renseignements** et du **Service de liaison**, qui y sont étroitement liés.

L'évolution rapide de la technique, la motorisation et la mécanisation de l'armée augmentent sensiblement la rapidité de toutes les opérations militaires et accroissent par là l'importance de l'information, de la liaison et de la transmission, qui doivent pouvoir fonctionner avec rapidité et en toute sécurité. Ces trois disciplines, qui revêtent une importance énorme pour toute armée moderne, peuvent s'examiner ou s'enseigner séparément, mais elles forment un tout dans leur action, dont le facteur principal est la transmission; nous les appellerons, pour plus de clarté, simplement «l'unité X». Les trois parties de cette unité sont liées entre elles par leur tâche commune qui consiste à surmonter au moins partiellement, l'obstacle que forment pour les commandants de troupes les **grandes distances**.

Malgré l'importance énorme du Service de transmission (de quelle façon pourrait bien fonctionner le service de liaison et le service de renseignements sans les moyens électriques de transmission?), nous devons commencer la description de «l'unité X» par ses deux autres éléments. La transmission est donc en tous cas indispensable, mais elle ne vient qu'ultérieurement. C'est le renseignement qui forme le commencement de chaque action de «l'unité X». Il doit être trouvé, exploité et approfondi, puis il fera l'objet d'un message ou d'un ordre.

Service de renseignements

Le Service de renseignements a pour mission générale de reconnaître la situation de l'ennemi et de nos propres troupes, et de fournir par là les bases nécessaires à l'appreciation de la situation. Le commandant pourra alors prendre ses décisions et donner ses ordres. Le cadre de la mission confiée au Service de renseignements est d'autant plus étendu que l'échelon du commandement pour lequel il travaille est plus élevé. Le Gouvernement et le Commandement de l'armée ont d'autres besoins que les corps d'armée,

les divisions et les brigades. Et les besoins de ceux-ci sont également différents de ceux des régiments, des bataillons et des compagnies. A son échelon le plus élevé, le Service de renseignements travaille essentiellement dans le cadre politique et stratégique, à l'échelon des corps d'armée et des unités d'armée plutôt dans le sens opératif; plus nous descendons dans l'échelle des commandements et plus la tâche du Service d'information prend un caractère purement tactique: c'est ainsi qu'à l'échelon compagnie il s'occupe uniquement de ce qui présente un intérêt immédiat pour le combat dans un secteur de terrain étroitement délimité, c'est-à-dire presque à portée de vue. Cette constatation nous permet de comprendre que l'organisation du Service de renseignements et l'importance des moyens nécessaires à l'exécution de sa tâche varient considérablement selon l'échelon des commandements.

L'importance des mesures d'organisation et du matériel augmente progressivement depuis les besoins restreints de la compagnie de combat jusqu'aux nécessités extrêmement vastes du commandement de l'armée, en passant graduellement par ceux du bataillon et du régiment qui sont encore limités et par ceux des unités d'armée qui sont déjà très importants. A l'échelon supérieur de la question des affaires militaires, le Service de renseignements forme une organisation de vaste portée qui, déjà en temps de paix, doit tenir le commandement de l'armée et le Gouvernement au courant de la situation politique et stratégique. Le Service de renseignements sera donc, à l'échelon du Commandement d'armée, du corps d'armée et de l'unité d'armée, sous la direction d'officiers EMG, tandis qu'aux échelons moyens et subalternes il sera commandé par un officier de renseignement spécial; à l'échelon compagnie enfin il sera à la charge d'un sous-officier de renseignement spécialisé. Mais les combattants sur le front également doivent savoir observer et entendre ce qui peut être utile au Service de renseignements et signaler leurs observations.

A tous les échelons le Service d'information a trois tâches successives: l'**établissement et le groupement** des informations, leur **mise en valeur**, leur **diffusion**. Pour cela le chef du Service de renseignements prend les mesures nécessaires pour établir et grouper les informations, sur la base d'un plan préparé en accord avec le commandant. Ce plan contient les questions ouvertes, c'est-à-dire expose les besoins en informations. Le chef du Service de renseignements doit envoyer toutes sortes d'organes de reconnaissance avec les missions les plus diverses, organise l'observation et les liaisons correspondantes; il forme

des postes d'observation et des patrouilles de tous genres. La troupe doit lui apporter sans délai tous les documents et les objets intéressants trouvés sur le champ de bataille et lui amener les prisonniers et le butin revêtant une importance pour lui. En outre il devra se mettre en relation avec tous les organes fixes de la défense nationale, avec les autorités civiles, la garde locale et les éventuels agents de renseignements civils. Par contre l'envoi d'agents (espions) incombe en général au Commandement d'armée.

Les renseignements reçus sont inscrits exactement dans le **journal de renseignements** avec l'indication de l'heure et de l'informateur. Ils sont également portés sur une **carte de renseignements** sous forme graphique et permettent ainsi d'établir la carte de **situation** (ou des croquis de situation) dans le temps prescrit par le commandant.

La mise en valeur des renseignements consiste à les juger selon leur crédibilité, leur urgence et à les recouper pour obtenir une **vue générale de la situation**. Chaque message doit être vérifié à la lumière des renseignements recueillis auparavant pour permettre de distinguer entre les certitudes, les probabilités, les exagérations et les fausses nouvelles. Du sang-froid, un jugement sûr et une capacité de raisonnement rapide sont les principales qualités qui doivent caractériser un chef de service de renseignements.

En temps de guerre beaucoup de nouvelles sont fausses, d'autres exagérées et la plupart incomplètes. C'est pourquoi les nouvelles annonçant des catastrophes et la majorité des informations provenant des lieux de bataille sont à vérifier immédiatement. Les nouvelles les plus invraisemblables ne doivent cependant pas être simplement écartées; elles sont aussi à vérifier, car la guerre ne connaît pas de règle et l'invraisemblable peut soudain devenir réalité.

La diffusion des nouvelles a pour but de faire parvenir les renseignements sans retard, selon leur degré d'urgence, séparément ou en résumé (**rapports de situation** ou **bulletins de renseignements**) aux postes intéressés. Naturellement le chef du service de renseignements doit décider avant de résumer, c'est-à-dire immédiatement à l'arrivée des renseignements, si ceux-ci ont une importance immédiate soit pour le propre commandant, soit pour le commandant supérieur, subordonné ou voisin. Si tel est le cas, aucun temps ne devra être perdu pour l'enregistrement, croquis ou résumé et le message sera transmis à l'intéressé par la voie la plus rapide. Le service de renseignements aura rempli sa tâche s'il est parvenu par son activité à épargner des pertes aux troupes pour lesquelles il travaille, en ayant soumis au commandant à chaque instant une carte de situation qui lui permet de prendre ses décisions et de donner ses ordres en parfaite connaissance de la situation et du déroulement momentané des combats.

Service de liaison

Le service de liaison est la composante suivante de «l'unité X». Une liaison permanente est nécessaire avec les supérieurs et les subordonnés, avec le voisin de droite et celui de gauche. Elle doit être établie immédiatement avant l'engagement, et ininterrompue pendant le combat. De plus, une liaison sera nécessaire partout où l'appui des autres formations de troupes se relâche, partout où la situation de combat devient confuse; et lorsque des rapports attendent, les liaisons seront essentielles.

En parlant de «liaison», il s'agit tout d'abord de distinguer strictement ce que l'on désigne aussi par liaison dans le langage courant (et qui s'appelle «transmission» dans une armée): le service de liaison est une importante organisation **personnelle** et s'occupe simultanément aussi bien du contenu des rapports ou des demandes (questions tactiques) que leur transmission (questions techniques). Le

service de liaison tout entier est par conséquent basé sur le contact personnel continu; d'où la formule: Liaison d'homme à homme (Cdt.), par une homme (homme de li.). Le service de transmission est tenu par contre d'assurer l'acheminement, la transmission exacte et rapide, et avoir un débit aussi puissant que possible. D'où la formule: Liaison d'un appareil de trm. à un appareil de trm.

La liaison est aussi assurée en première ligne par les **officiers de liaison**. Ils sont envoyés par chaque groupement d'infanterie ou des troupes légères, à partir du bataillon, en direction du commandement supérieur. Aussitôt qu'un engagement est à prévoir, les autres groupements agissent de même. Ces officiers de li. sont les yeux, oreilles et bouche du commandant qui les a envoyés, auprès du commandant supérieur.

Ils orientent ce dernier sur la situation du groupement dont ils proviennent, et se maintiennent au courant du développement des événements qui parviennent au commandement supérieur. A cet effet, ils ont le devoir d'être orientés au fur et à mesure sur la situation de combat et sur les intentions du commandant supérieur.

Les officiers de li. doivent être capables de saisir rapidement même des situations de grande envergure, de comprendre les relations de dépendance, et de prendre note des ordres en style «télégraphique».

Comme on leur confie sans discontinuer les renseignements sur la situation à leur endroit de stationnement et les mentions du commandant supérieur, il est possible de condenser sous forme d'exposé tous les ordres que les officiers de li. doivent transmettre ou exécuter. Lorsque la situation est menaçante, ce procédé épargne beaucoup de temps au commandant.

A l'échelon inférieur et jusqu'au bataillon, ces tâches sont remplies par des sous-officiers de li. ou par des hommes de li. selon les circonstances. En principe, les organes de liaison sont envoyés de l'échelon inférieur à l'échelon supérieur de commandement. Or, pendant l'engagement il y aura toujours des situations critiques quelque part sur le front de combat. Leur influence sur le service de liaison sera une suppression complète de ces liaisons, ou du moins une insuffisance de liaisons. Dans un tel cas le chef du service de renseignements agira contrairement à la règle: il enverra un officier de li. qualifié de l'échelon supérieur à l'échelon inférieur. Cet officier se rendra en première ligne, et renseignera son chef sur la situation après l'avoir observée de ses propres yeux et avoir pris contact personnellement sur place.

Les Officiers de li. sont aussi munis de moyens de transmission, tels que coureurs, cyclistes, motocyclistes et petits appareils radio. Dans les cas importants, ils assureront la liaison continue avec leur commandant par téléphone; ou bien ils seront autorisés à utiliser la station radio de l'état-major (c'est-à-dire la liaison radio établie entre commandements par les troupes de transmission.) Or si le

Service des transmissions

peut dans bien des cas se charger également du service de liaison et du service de renseignements (comme nous l'avons montré), cela ne veut pas dire qu'il forme un simple complément technique de ces organisations. Au contraire, il constitue lui-même un moyen indispensable pour conduire la troupe, indépendamment des services de renseignements et de liaison. Le service des transmissions, c'est-à-dire les troupes de transmission, sont en première urgence à la disposition des états-majors et des cdt. de troupes. Si les services de renseignements et de liaison jouent un rôle de première importance dans la formation des décisions du commandant, c'est le service de transmission qui, en première ligne, rend leur exécution possible. (à suivre)